

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 50

Piraterie maritime : un Sommet des Chefs d'Etat au Cameroun et une réunion ministérielle au Benin en 2013

Libreville (Gabon) – 23 octobre 2012. La première réunion du Comité de pilotage chargé de la préparation du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement sur la piraterie maritime et les vols à main armée dans le Golfe de Guinée a eu lieu à Libreville (Gabon) du 22 au 23 octobre 2012. A l'issue des travaux, les membres dudit Comité ont recommandé que ce Sommet se tienne au Cameroun en avril 2013. Il permettra d'adopter une stratégie régionale sur les mesures durables à prendre pour garantir la sécurité et la sûreté dans le Golfe de Guinée, conformément à la résolution 2039 du Conseil de sécurité de l'ONU en date du 29 février 2012.

« La sécurité maritime dans le Golfe de Guinée est telle que nous devons agir vite », a noté M. Nassour Guélengdouksia Ouaidou, Secrétaire général de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC). Les participants ont du reste exprimé leur « vive préoccupation face aux menaces que représentent les actes récents de piraterie, de vols à main armée et autres actes illicites commis en mer au large des côtes des Etats du Golfe de Guinée et leurs conséquences économiques, sociales et environnementales sur le développement des Etats de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique Centrale ».

« Le rapport que vient de publier le Bureau maritime international montre que les défis sont importants et que nous devons effectivement conjuguer nos efforts pour y faire face. Nous apprenons en effet que 34 attaques ont été signalées dans le Golfe de Guinée entre janvier et septembre 2012, contre 30 l'an dernier », a expliqué plus tard M. Abou Moussa, Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale et chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), lors d'une séance de travail avec ses collègues en charge du dossier Golfe de Guinée.

M. Abou Moussa indique que les Nations Unies restent mobilisées pour accompagner les organisations régionales dans l'organisation du Sommet envisagé au Cameroun ainsi que la réunion ministérielle prévue au Benin en mars 2013. Celle-ci devrait travailler sur les documents à soumettre à l'appréciation des Chefs d'Etat et de Gouvernement. Un chronogramme des activités a été adopté pour faciliter l'organisation effective de ces rencontres de haut niveau.

Le document ayant sanctionné les travaux de Libreville précise que le Sommet sur la piraterie maritime et les vols à main armée dans le Golfe de Guinée sera organisé avec l'appui de la CEEAC, de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'ouest (CEDEAO), de la Commission du Golfe de Guinée (CGG), de l'Union africaine (UA), du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'ouest (UNOWA), de l'UNOCA, de l'Organisation maritime de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (OMAOC), de l'Organisation maritime internationale (OMI) et d'autres partenaires stratégiques internationaux.

En dehors de M. **Nassour Guélengdouksia Ouaidou**, Secrétaire général de la CEEAC et de M. **Abou Moussa**, Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale et chef de l'UNOCA ; MM. **Miguel Trovada**, Secrétaire exécutif de la CGG ; **Isaac Chima ARMSTRONG**, Chargé de Programme Sécurité régionale à la CEDEAO et **Said Djinnit**, Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique de l'ouest et chef de l'UNOWA, ont pris part à la réunion du Comité de pilotage.

La prochaine rencontre de cette instance est prévue en décembre 2012 à Abidjan (Côte d'Ivoire) ou à Abuja (Nigeria).